

Cher client,

Notre politique d'admission des animaux de compagnie est basée sur le fait de ne pas gêner les autres clients de l'établissement et de respecter le matériel du camping.

Pour cette raison, nous avons décrit quelques petites règles que vous devez suivre et remettre signées à votre arrivée à la réception pour la coexistence de tous et que nous allons

- 1.- Ne sont pas admis les chiens considérés comme des races dangereuses : Pit Bull Terrier, Staffordshire Bull Terrier, American Staffordshire Terrier, Rottweiler, Dogo Argentino, etc. ainsi que tous ceux mentionnés à l'annexe II du décret royal 287/2002 du 2 mars, qui met en œuvre la loi 50/1999, sur la possession de potentiellement des animaux.
- 2.- Les animaux ne peuvent pas être laissés seuls, Sauf exceptions qui doivent être consultées auprès de la réception.
- 3.- Les animaux domestiques ne doivent pas être autorisés à faire leurs besoins au camping. et si par hasard ils le font, ils doivent le récupérer immédiatement.
- 4.- Ils ne peuvent pas accéder aux bâtiments, toilettes, cafétéria, restaurant et réception.
- 5.- Le client est responsable de tout type de problème causé par l'animal., soit à un autre client, soit dans les installations du camping elles-mêmes. Si l'animal cause des dommages, le client supportera ces frais.

Le client confirme que son animal doit s'y conformer et que son carnet de vaccination est à jour, ainsi que l'assurance y relative.

Nous acceptons tout animal répondant à ces exigences.

À Amaido, pour de 20

DNI/Passeport

La signature du client: